

EPKM83 ASSOCIATION LOI 1901 AFFILIEE FEKM

FICHE D'INSCRIPTION ET CONTRAT D'ADHÉSION

SAISON SPORTIVE __2026__ / __2027__

I. IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

Nom de l'association : ECOLE PLANDAENNE DE KRAV MAGA (EPKM83)

Association régie par la loi du 1er juillet 1901.

Adresse du siège social : 182 ALLEE DES BEGUINES 83640 PLAN D'AUPS STE
BAUME

N° RNA :

N° SIREN (le cas échéant) : 518267844000016

Téléphone : 06/13/32/10/60

Courriel : EPKM83@GMAIL.COM

Site Internet : WWW.EPKM83.COM

II. IDENTITÉ DE L'ADHÉRENT

Nom :

Prénom :

Date de naissance : __ / __ / __

Lieu de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Courriel :

Profession (facultatif) :

III. REPRÉSENTANT LÉGAL (POUR LES MINEURS)

Nom :

Prénom :

Adresse (si différente) :

Téléphone :

Courriel :

Lien avec l'enfant : _____

IV. PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Nom : _____

Téléphone : _____

Lien : _____

V. DOCUMENTS À FOURNIR

- ☐ Fiche d'inscription complétée.
 - ☐ Paiement de la cotisation.
 - ☐ Licence fédérale, achat disponible sur le lien suivant : <https://www.krav-maga.net/connexion/>
 - ☐ Certificat médical d'aptitudes au KRAV MAGA.
 - ☐ Autorisation parentale (pour les mineurs).
-

VI. APTITUDE À LA PRATIQUE SPORTIVE

L'adhérent déclare :

- satisfaire aux conditions réglementaires permettant la pratique de la discipline ;
- fournir les justificatifs médicaux exigés par les textes applicables et la fédération concernée ;
- informer immédiatement le club de toute modification de son état de santé susceptible d'avoir une incidence sur la pratique sportive.

En cas d'urgence, l'adhérent autorise les responsables du club à solliciter les services de secours et à prendre les mesures indispensables à la protection de sa santé.

VII. ASSURANCE

Conformément au Code du sport, le club informe l'adhérent :

- des garanties de responsabilité civile souscrites par la fédération ;
- de l'intérêt de souscrire une assurance individuelle accident couvrant les dommages corporels.

L'adhérent reconnaît avoir reçu cette information.

☐ Oui

Signature :

VIII. ENGAGEMENT DE L'ADHÉRENT

L'adhérent s'engage à :

- respecter les statuts et le règlement intérieur de l'association ;
- respecter les consignes de sécurité ;
- respecter les décisions des dirigeants, éducateurs et arbitres ;
- adopter un comportement respectueux envers tous les participants ;
- ne pratiquer aucune violence physique ou verbale ;
- respecter les locaux, installations et matériels ;
- utiliser un équipement conforme aux exigences de sécurité.

Tout manquement grave pourra entraîner une exclusion conformément aux statuts et au règlement intérieur.

IX. RISQUES LIÉS À LA PRATIQUE

L'adhérent reconnaît avoir été informé que la pratique des sports de combat comporte des risques inhérents, notamment de blessures, malgré les mesures de prévention mises en œuvre.

Cette reconnaissance ne constitue ni une renonciation à ses droits, ni une exonération de responsabilité du club en cas de faute de celui-ci.

X. RESPONSABILITÉ

Le club est responsable dans les limites prévues par les lois françaises.

Sa responsabilité ne pourra être engagée notamment :

- pour des activités pratiquées en dehors des créneaux officiels ;
- pour une utilisation non autorisée des installations ;
- pour le non-respect volontaire des règles de sécurité ;
- pour les objets personnels perdus, volés ou détériorés.

L'adhérent demeure responsable des dommages qu'il pourrait causer aux tiers en cas de faute personnelle.

XI. AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e),

Nom : _____

Prénom : _____

agissant en qualité de représentant légal,

autorise mon enfant :

à participer aux activités organisées par le club.

J'autorise également les responsables à prendre toute décision rendue nécessaire par une urgence médicale ☐

J'autorise mon enfant à quitter seul le gymnase à défaut je m'engage à le récupérer à l'heure de la fin du cours ☐

Date :

Signature précédée de la mention :

« **Lu et approuvé** »

XII. DROIT À L'IMAGE

J'autorise l'association à reproduire et diffuser mon image (ou celle de mon enfant) réalisée dans le cadre exclusif des activités du club.

Supports :

- ☐ Site Internet
- ☐ Réseaux sociaux
- ☐ Affiches
- ☐ Presse locale
- ☐ Supports institutionnels

Cette autorisation est gratuite et révoqueable pour les utilisations futures, sur demande écrite.

☐ J'autorise.

☐ Je n'autorise pas.

Signature :

XIII. PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES (RGPD)

Les données personnelles recueillies sont utilisées uniquement pour :

- la gestion des adhésions ;
- l'organisation des entraînements;
- les obligations légales de l'association.

Les données sont accessibles uniquement aux personnes habilitées.

Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à la gestion administrative et aux obligations légales.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés, chaque adhérent dispose des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition (selon les cas prévus par la loi) et de portabilité de ses données. Ces droits peuvent être exercés auprès de l'association.

XIV. COTISATION

Cotisation annuelle : 250 € pour un adulte, 200 € étudiant (post bac), tarif dégressif pour les familles.

Mode de règlement :

☐ Espèces

☐ Chèque

Date du règlement :

___ / ___ / ___

XV. DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je certifie l'exactitude des renseignements communiqués.

Je reconnais avoir reçu et accepté :

- les statuts de l'association (sur demande) ;
- le règlement intérieur ;
- les conditions d'assurance ;
- les règles de sécurité ;
- les modalités d'adhésion.

Je m'engage à respecter l'ensemble de ces dispositions.

Fait à : _____

Le : ___ / ___ / ___

Signature de l'adhérent

(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Signature :

Pour les mineurs :

Signature du représentant légal

(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Signature :

Pour un club de sports de combat, il est également recommandé de compléter cette fiche par :

- un **règlement intérieur** détaillant les règles de discipline, de sécurité, d'hygiène, les sanctions et la procédure disciplinaire ;
- une **décharge de prise de connaissance des risques**, rédigée de manière conforme au droit français (sans chercher à exclure illégalement la responsabilité du club) ;
- une **autorisation de transport** des mineurs ;
- une **charte de bonne conduite** des pratiquants et des parents ;
- un **registre des incidents et accidents** pour assurer une traçabilité.

Cet ensemble constitue une base administrative et juridique solide pour une association sportive de sports de combat en France.

SECTEUR FRANCE